

Habitats solidaires

Tous ensemble, chacun sa place

Intervention le
Lundi 2 juin 2014 à Cluny (Brasserie du Nord)

Aude MESSEAN, Christian HANSER, Priscillia de CORSON ^{avec}

• Intervenants :

Aude MESSEAN,
Christian HANSER,
Priscillia de Corson

• Mode d'intervention:

Café débat

• Coordonnées :

Aude Messéan
6, Rue Duchefdelaville
75013 Paris
contact@leparisolidaire.fr
01 42 27 06 20

Christian Hanser
1, Place de l'église
71460 Cormatin
chris_hanser@yahoo.com
07 78 56 44 90

Priscillia de Corson
18, Rue Lamartine
71250 Cluny
priscilliadecorson@home-agesolidaire.com

Présentation des intervenants

Aude MESSÉAN a travaillé dans l'audiovisuel. Elle a été costumière et directrice de casting à Paris. Suite à une prise de conscience de la situation des personnes âgées, elle a fondé l'association "Le pari solidaire" et le "réseau COSI" (COhabitation Solidaire Intergénérationnelle).

Ces structures sont spécialisées dans le logement intergénérationnel.

COSI COhabitation Solidaire Intergénérationnelle

Priscillia de CORSON a une formation d'avocate de droit pénal, qualifiée pour la France et pour l'Angleterre. Elle a travaillé à Londres dans le domaine des droits de l'homme. De retour au pays, elle a jeté les bases de "Home'âge solidaire", une structure de réflexion et de conseil

autour des lieux de vie groupés et solidaires. A ce jour, Home'âge solidaire est portée par le réseau COSI et le Pari solidaire mais elle est appelée à devenir une entreprise sociale et solidaire.



Christian HANSER a été journaliste et éducateur. Autoentrepreneur, il a créé un concept innovant pour aller à la rencontre des gens : "les cabanes itinérantes". Avec ses cabanes, il sillonne le monde rural pour recréer du lien social à travers des jeux et des accessoires.



DANS CE NUMÉRO :

Présentation des Intervenants	1
Synthèse des propos de la soirée	1
COSI crée des binômes personne âgée/jeune	2
Le réseau se développe à cause de la crise	2
Faire connaître l'habitat collectif, solidaire et intergénérationnel	2
Quelques citations intéressantes	2
L'idée d'habitat intergénérationnel fait son chemin dans le monde rural	3
Revendications et espérances pour l'avenir	3

Synthèse des propos de la soirée

Le vieillissement génère de l'anxiété, tant pour la personne vieillissante que pour ses proches et pour les institutions qui ont en charge la problématique. La problématique... c'est ainsi que le vieillissement est considéré : comme une problématique, un problème.

Or, le vieillissement fait partie de la vie - on n'a pas le choix : c'est vieillir ou mourir - et il s'agit que cette période soit placée sous le signe du bien-vivre, de la continuation de la vie, avec ses enrichissements, ses découvertes, ses possibilités d'évolution.

Pour que vienne ce bien-vivre, il faut préparer sa vieillesse en amont, en travaillant sur ses désirs et ses besoins, sur le changement et l'adaptation.

Cela signifie se poser ces questions : Où irai-je quand j'aurai perdu mon autonomie ? Comment ne pas peser sur mes proches ? Aurai-je les moyens de bien vivre ?

L'une des clés du bien vieillir est l'habitat. C'est pourquoi des recherches et des expériences sont menées depuis plusieurs années dans le monde entier, notamment dans les villes, pour créer un habitat sur mesure.

Le réseau COSI crée des binômes personne âgée/jeune qui habitent sous le même toit et partagent certains moments

A Paris, suite à la canicule de 2003, est venu ce pari – pari sans s : ce serait bien qu'une personne âgée partage son domicile avec une autre personne afin d'être assistée en cas de besoin mais personne n'acceptera d'héberger un étranger dans sa maison. Le pari a été gagné avec la création par Aude MESSÉAN du réseau COSI, un réseau d'habitat intergénérationnel par lequel une personne âgée met une chambre à disposition d'un jeune en recherche de logement.

Comme le concept s'inscrit dans le logement solidaire, il s'agit de mettre en présence deux personnes suscep-

tibles de se rendre mutuellement service : la personne âgée propose une chambre à loyer modéré au jeune qui s'engage à créer un lien avec elle et à assurer une présence à certains moments de la journée. C'est une sorte de cohabitation choisie qui relève du donnant donnant.

Concrètement, le processus se déroule ainsi : l'association qui gère le réseau répertorie les candidatures des personnes âgées sur un site Internet qui fait office de banque de données. Elle missionne une conseillère en économie sociale et familiale pour un entretien avec la personne âgée en présence de sa famille. Au cours de cet entretien, la per-

sonnalité et les motivations de la personne âgée sont cernées. Dans le même temps, la conseillère explique ce qu'on est en droit d'attendre de la part du jeune. De son côté, le jeune passe un entretien avec un psychologue et rencontre la personne âgée pressentie. La rencontre se fait en présence de la famille de la personne âgée mais en dehors de toute personne de l'association. Si la rencontre est concluante, une charte sur mesure est créée ainsi qu'une convention d'hébergement.

L'association essaie de former des binômes liés par une passion, un point commun...

Le réseau se développe à cause de la crise : les personnes âgées ont besoin de compenser la baisse des retraites et les jeunes doivent rejoindre les lieux d'étude ou de travail

Pour que ce donnant/donnant reste un gagnant/gagnant, il convient d'éviter certains écueils.

Par exemple, il faut empêcher chez l'un comme chez l'autre cette dérive des sentiments que génère l'affectivité et qui peut induire des disputes familiales (jalousie des enfants, crainte de détournement d'héritage, désir de récupérer la chambre, ...). Le jeune doit être protégé en cas de difficultés affectives, par exemple s'il vit mal le décès de la personne âgée. Ne fut-ce qu'au point de vue pratique, il faut l'accompagner en cas de décès car il a un mois pour quitter la chambre et en trouver une autre. Ceci dit, il faut savoir que la plupart du temps, la famille permet au jeune de rester jusqu'au bout de l'engagement.

D'année en année, le réseau COSI

s'agrandit et ce, essentiellement pour cette raison : la crise.

Le mot "crise" ne veut pas nécessairement dire "difficulté" : quand il vient du grec "krisis", il signifie "choix". La crise est un moment où l'on doit faire des choix, où l'on doit prendre des décisions. Par exemple, à la retraite ou devenue veuve, une femme âgée choisit de louer une chambre à un jeune pour compenser un manque de ressources. Du côté des jeunes, au départ il s'agissait surtout d'étudiants venus de l'étranger mais le concept s'est élargi aux étudiants nationaux, aux apprentis, aux jeunes demandeurs d'emploi, aux jeunes travailleurs, aux jeunes en service civique et bientôt aux jeunes familles. Le logement est un ressort essentiel dans la mobilité des jeunes.

Devant la demande, l'association

cherche à développer d'autres circuits de chambres.

Par exemple, les chambres de services des conciergeries, désaffectées depuis la suppression des concierges. Les Pouvoirs publics et les bailleurs sociaux ont accepté de les remettre aux normes et de les mettre à disposition du réseau. L'association meuble ces chambres et les loue pour un faible loyer à un jeune qui s'engage à nouer des liens avec les personnes âgées de l'immeuble.

La principale difficulté de ce genre d'habitat intergénérationnel reste le financement.

Des rencontres sont suscitées pour faire connaître aux porteurs de projets les solutions d'habitat collectif, solidaire et intergénérationnel

Le réseau COSI se développe en France et à l'étranger (Québec, Belgique, Australie, Scandinavie,...), que ce soit dans les villes ou dans le monde rural fait de villages et de petites villes.

En Saône-et-Loire, Home'Age solidaire (Priscillia de CORSON) a rejoint le réseau COSI avec pour mission d'accompagner les porteurs de projets d'habitat solidaire et intergénérationnel du territoire.

Ses premières actions consistent à faire connaître les différents habitats solidaires qui existent, à disséminer les bonnes pratiques et à trouver de nouvelles pistes d'habitat solidaire. Les porteurs de projets peuvent être des

associations, des collectivités territoriales ou des particuliers.

Les projets peuvent concerner la réhabilitation d'un logement existant ou la transformation d'un logement vacant pour en faire un habitat solidaire.

Des rencontres ont lieu pour informer les jeunes et les aînés ruraux de l'existence de solutions d'habitation innovantes, solidaires et intergénérationnelles.

Bien intégrée dans son territoire, Home'age solidaire a mis sur pieds une action pour Charolles, Saint-Bonnet-de-Joux et Cluny. C'est le projet "Roulez jeunesse, de 0 à 99 ans".

Quelques citations intéressantes

- Quand on accueille un jeune, on parle de valeurs, pas d'âge.
- L'habitat partagé, c'est souvent des associations de solitudes.
- Attention aux « taties Danièle ».
- Les principaux abus viennent souvent des enfants de la personne âgée qui se déchargent facilement sur le jeune de leurs propres devoirs.
- Les jeunes sont fragiles en cas de manipulation affective.
- Aujourd'hui, la première référence du lien social, c'est Facebook.
- On cherche à vivre ensemble, pas l'un à côté de l'autre.
- L'isolement et la solitude, ce n'est pas pareil. La solitude permet de retrouver ce qui nous est fondateur, d'être bien avec soi-même.

A pas de roulettes, l'idée d'habitat intergénérationnel fait son chemin dans le monde rural à partir d'enquêtes menées sur le terrain

Le projet "Roulez jeunesse" a pour but de favoriser une réflexion intergénérationnelle sur les lieux de vie et sur le bien vieillir. Il s'appuie sur "les cabanes itinérantes", le concept d'animation mis au point par Christian HANSER pour créer du lien social.

Les cabanes itinérantes se sont installées à Cluny, Charolles et Saint-Bonnet-de-Joux. Christian HANSER et Priscillia de CORSON ont invité les passants à réfléchir autour de deux questions globales.

Aux aînés, la question de la perte

d'autonomie et aux jeunes, la question de la préservation des liens intergénérationnels et de l'intégration des jeunes dans le monde rural. Les personnes ont réfléchi sur leurs besoins, leurs envies et les solutions d'habitat intergénérationnel.

En rapport avec le réseau COSI, cette question a été posée : "Auriez-vous une chambre que vous pourriez proposer à un jeune ?". « C'est bien trop dangereux, il peut piquer mes affaires" ou "Je peux faire une partie indépendante mais je ne veux pas partager" : Les personnes peuvent aussi être méfiantes, secrètes, indépendantes. Elles sont très attachées

à leur maison et accoutumées à l'autonomie, à tout faire elles-mêmes : le jardin, un petit élevage... et pour la compagnie, il y a le club des aînés ruraux et le Foyer rural... Pourtant, l'idée est là : il y a déjà des lieux intergénérationnels, par exemple, à Saint-Bonnet-de-Joux, la cantine scolaire se trouve à la MARPA. Les besoins existent, par exemple des jeunes qui veulent rester au pays, des infirmiers qui en ont assez des embouteillages à l'entrée et à la sortie des villes, des jeunes mamans ou des familles qui trouvent la campagne plus sécurisante que la ville.

Quelles sont les revendications ou espérances évoquées pour l'avenir ?

- Partout des gens s'interrogent pour trouver des formules d'habitat qui permettent de bien vieillir. La réflexion s'articule autour de ces questions : qu'est-ce qui est subi, qu'est-ce qui est préparé ? Qui prend conscience du besoin d'un autre habitat et qui décide : la famille ou la personne âgée ? Comment continuer toute sa vie à garder son destin en mains ?
- Changer d'habitat implique une adaptation. Il s'agit d'utiliser les capacités de résilience des gens après une catastrophe naturelle, quand les gens débordent d'imagination pour reconstruire et se reconstruire.
- Deux systèmes coexistent : le service payant avec les aides à domicile et les systèmes d'entraide, basés sur liens choisis de solidarité, par exemple l'habitat intergénérationnel.
- Depuis sa création en 2004, l'association "Le pari solidaire" a déjà formé 2 300 cohabitations.
- Son action et son expertise sont de plus en plus reconnues. Depuis 2007, elle est reconnue d'utilité publique et elle a reçu plusieurs prix : le prix intergénération, le trophée régional de l'innovation sociale, le prix des femmes formidables, le prix Claude Erignac, le prix "les héros de notre temps".
- Le réseau COSI est soutenu par le philosophe Frédéric Lenoir qui en parle régulièrement dans son émission "Les racines du ciel", le dimanche à 7 heures.
- On a déjà un certain recul sur la formule de l'habitat intergénérationnel : des gens à problèmes ne sont jamais mis en binômes ; les arrangements hors contexte familial sont parfois préférables.
- Au départ, l'habitat intergénérationnel apparaissait comme une solution temporaire, éphémère : le temps d'un cursus scolaire, d'un apprentissage, d'un remplacement, d'une vacation... Une idée de précarité lui était attachée. Cette image est en train de changer.
- L'habitat solidaire va s'étendre à un autre public : les gens qui travaillent, par exemple les infirmiers et les aides-soignants détachés.
- L'habitat est au centre de plusieurs problématiques comme la mobilité des jeunes et le développement durable du monde rural. Il est donc normal de mener une réflexion globale avec les collectivités locales, les missions locales, Pôle emploi, ...
- L'habitat intergénérationnel intervient dans la transmission et la récolte de mémoire. Il entretient les compétences et les capacités de la personne âgée.
- Les Pouvoirs publics sont intéressés par l'habitat partagé au titre du maintien de la personne à domicile.
- Les législations sont appelées à changer. A ce jour, il n'est pas permis à une personne âgée qui habite en HLM de louer une chambre à une personne qui n'est pas de sa famille.
- Des systèmes de financements inédits accompagnent le processus, faisant appel aux municipalités mais aussi au mécénat.

Retrouvez toute l'actualité du FRGS sur notre site internet :
www.fdr71.org/cluny

Université Rurale du Clunisois
 FRGS
 Rue des Griottofs 71250 Cluny
 Tél. 03 85 59 23 64 • Fax 03 85 59 12 47
 Email - frgs@wanadoo.fr